web :
cgt-ardennes.fr
mail :
cgt@cd08.fr

Carrière

Régime Indemnitaire: Objectifs remplis

#Rémunération #Action

Pourquoi la CGT a validé le RIFSEEP lors du Comité Technique

Union Syndicale CGT 08 du CD08
4 Place Gaston Defferre
08000 Charleville-Mézières
03.24.27.19.94 (mercredi matin)
06.28.02.44.29
Snptri-cgt-08@cd08.fr
http://cgtcg08.com

RIFSEEP

Le 8 avril, le Comité technique a été consulté sur le RIFSEEP.

D'une seule voix, la CGT a voté POUR Pourquoi ?

Dès le début des négociations, la CGT réclamait :

- PAS DE PERDANTS et MEME MIEUX DES GAGNANTS : OBTENU
- PAS DE MISE EN PLACE DU CIA (prime au mérite): OBTENU
- REDUCTION DES ECARTS entre catégorie A, B, C : OBTENU (65% des agents concernés)
- CIBLER LES BAS SALAIRES (cat C) : OBTENU

Sur les 550 000 € mis sur la table :

330 000 € pour les catégories C afin de réduire les écarts de 60% à 37%

11 000 pour les B (moniteurs-éducateurs essentiellement)

41000 pour les A (les psychologues principalement)

71800 Valorisation du management pour ceux qui n'avaient pas cette reconnaissance (13% des agents)

35000 Reconnaissance des agents qui exercent les fonctions d'une catégorie supérieure (6% des agents concernés)

71100 pour 7 sujétions (13% des agents)

Nous aurions bien sûr souhaité plus de sujétions, une enveloppe plus importante. Ce n'est que le début de l'histoire du RIFSEEP. Nous avons obtenu du Président un dialogue salarial annuel à minima. Nous continuerons à être vigilants sur la suite et la mise en œuvre du RIFSEEP qui interviendra au 1er juin. Les recours seront possibles et nous avons obtenu qu'ils ne soient pas bloqués par la hiérarchie, seul un avis sera émis, la décision revenant au DG et au Président

La mobilisation a payé, la CGT est et restera toujours là pour soutenir les agents et le service public !!

NOUS NE LACHONS RIEN !